



« BIEN VIVRE À SAINT-PREX, C'EST LE SOUHAIT DE TOUT LE MONDE ! »

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, se supporter, s'entraider, admettre les différences pour une cohabitation de qualité, privilégier des relations bienveillantes, ainsi que le refus de s'ignorer ou de se nuire. Nous pouvons tous participer au maintien d'un climat de vie agréable.

Pour « *Bien vivre ensemble* », il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître ce qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans un village. Mais lorsque certains oublient les règles élémentaires, l'atmosphère s'alourdit, les relations se crispent. Les actes de négligence dans l'espace public sont perçus comme un manque de respect. Certains sont commis par inadvertance, d'autres par facilité, d'autres de façon volontaire. Tout le monde a droit à l'erreur, tout le monde peut oublier et souvent il suffit de dialoguer pour faire avancer les choses. Dans un premier temps, une solution à l'amiable est préférable plutôt qu'un appel aux forces de l'ordre.

Dans sa vision communale, votre Municipalité souhaite un cadre de vie agréable pour toutes les générations. Créer des opportunités de rencontres, soutenir les liens entre les habitants et inciter l'utilisation des espaces communs nous tient à cœur. Véritable havre de paix les pieds dans l'eau, notre village possède des places publiques incroyables, qui cette année ont pu accueillir de nombreuses manifestations comme la Coquette mobile, la fête de l'Abbaye ou l'incircournable fête nationale ! Mais la surprise est venue du ErenFestival où de jeunes Saint-



© Stéphane Porzi

Preyards ont su de main de maître donner un air de petit Paléo à notre plage du Coulet !

Il y a – comme moi – ceux qui n'ont jamais cessé de vivre à Saint-Prex et qui en connaissent tous les recoins et les espaces qui font encore le bonheur des jeunes et des moins jeunes. Mais il y a également des citoyens qui ont plus voyagé, se sont installés dans ce village, l'ont adopté petit à petit pour finalement éprouver un véritable coup de cœur. Un sentiment tellement fort qu'ils ont souhaité y rester et faire de ce village un endroit où les gens aiment y vivre.

Stéphane Porzi, Syndic



INCIVILITÉS

Le nombre d'incivilités est en constante augmentation. **p. 2**



HISTOIRE LOCALE

Les écoles de Saint-Prex de 1750 à nos jours. **p.10**

Affaires communales	2
Nature	6
Personnalités	8
Coup de cœur	9
Histoire locale	10
Commerçants & Artisans	12
Famille	14
Culture & Loisirs	15
Agenda	16



CONCOURS PHOTO 2023

La Municipalité a le plaisir de réitérer une édition du concours photos.

Nous sommes heureux de vous dévoiler le nouveau thème choisi:

« Vie nocturne à Saint-Prex »

Le concours étant ouvert à toute personne souhaitant y participer, n'hésitez pas à nous transmettre vos arrêt sur images à l'adresse suivante:

concoursphotos@st-prex.ch

Règlement et conditions générales disponibles sur notre site internet.

info +

www.saint-prex.ch

► Saint-Prex

► Photos et vidéos

BALISE NOUVEAU LOOK

Nous vous souhaitons une belle réception de ce premier numéro de la nouvelle vie de La Balise !

Nouveau format, nouveau papier, nouvelle présentation, plus petite de quelques centimètres, un peu en hauteur, un peu en largeur, mais pas en contenu !

Parce que La Balise représente un lien fort entre tous les Saint-Preyardes et les Saint-Preyards, parce que les bénévoles qui offrent leur temps et leur talent pour la faire vivre, parce que cet organe de com-

munication officielle de la Commune fait la part belle à la vie non officielle de Saint-Prex, nous avons eu à cœur de garder son ADN d'origine. Vous y trouverez des petits bonus dans les marges et des infos pratiques bien signalisées.

Osons-le dire, nous avons eu un grand plaisir à relever le défi de la Municipalité en proposant « *comme avant mais différent après* ».



© Catherine Masson

CROISIÈRE DES ÂÎNÉS

Nos aînés ont répondu en masse à cette sortie, tant attendue, la dernière ayant eu lieu en 2018. Ils étaient 290 à embarquer avec joie et bonne humeur sur le bateau « *Simplon* », un des fleurons de la flotte Belle Epoque de la CGN. Le ciel, quelque peu maussade, n'aura pas eu raison d'eux, ni de leur bonheur de se retrouver à cette occasion pour « *batoiller* ».

Après avoir largué les amarres, le bateau a navigué en direction du Grand Lac, en restant proche des rives, que nous avons ainsi pu admirer. Pendant ce temps, l'équipe de service a pris les commandes avec efficacité et très vite, tous ont pu boire à la santé de chacun.

Retrouvailles entre amis ou entre personnes qui s'étaient un peu perdues de vue, l'après-midi a été un grand moment de convivialité et de rencontres. Les uns, attablés à refaire le monde, tandis que d'autres, passionnés par les machines en mouvement, observaient le travail des mécaniciens chargés de faire fonctionner la belle et précieuse mécanique de ce bateau.

La fin de l'après-midi approche déjà. C'est avec regret que l'on distingue au loin l'embarcadere de Saint-Prex. La balade arrive à son terme et il est l'heure de se dire au revoir et, promis, de se retrouver tout bientôt pour un apéro ou un café.



En réparation au SEEP



Passage sous-gare



Eco-point au Chauchy



Les toilettes Marianne



Devant la Verrerie

© SEEP

INCIVILITÉS

Les incivilités préoccupent toutes les communes et Saint-Prex n'y échappe pas. Globalement en hausse, ces petites déprédations sont commises particulièrement le week-end. La saison estivale est propice aux comportements peu respectueux.

Les employés communaux du Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP) constatent régulièrement les conséquences des incivilités sur le territoire de la Commune. « Si on devait déposer plainte, on le ferait tous les 3 jours », observe Philippe Lenoir, Chef du SEEP. La Commune dépose plainte lorsqu'une certaine somme d'argent est engagée.

Au-delà du coût économique, les incivilités portent atteinte également à l'environnement fréquenté par toutes et tous et au bien-être des usagers de ces espaces publics. Au vu du nombre croissant de cas, la volonté d'installer des caméras de surveillance dans les points chauds est de plus en plus forte.

Les nombreux exemples montrent la diversité des actes répréhensibles.

Sur les plages

Les chaises longues mises à disposition gratuitement des usagers étaient disponibles, jusqu'à maintenant, seulement à la place d'Armes. Certaines étaient déplacées à la plage du Chauchy. Les employés du SEEP devaient les ramener chaque matin à leur espace de rangement. Depuis cette année, un système de rangement a été installé à la plage du Chauchy pour parer à ce problème. Ce n'est pas pour autant que tout le monde fait l'effort de les ranger. Plus grave, chaque saison, des chaises longues sont vandalisées et incendiées. Les employés du SEEP essaient dans la mesure du possible de réparer celles qui peuvent l'être.

Les déchets sauvages sont un problème récurrent et la Commune dénonce systématiquement les contrevenants. Au Chauchy, la tenancière du kiosque a la volonté de sensibiliser les jeunes aux actes citoyens en les encourageant à ranger les transats et à ramasser leurs déchets.

Les plages de Saint-Prex sont équipées depuis 2021 pour la période estivale de totems de tri (OM = ordures ménagères, PET et alu). Les résultats sont encourageants, seule ombre au tableau, le verre se retrouve dans les ordures ménagères ou le PET. En effet, les employés du SEEP ne peuvent manipuler sans outillage

adéquat des conteneurs de 140 litres chargés de verre qui sont trop lourds par rapport aux autres. Cela a incité la Municipalité à trouver une alternative pour pouvoir proposer cette collecte. Pour cela, elle a mandaté depuis mi-juillet une entreprise qui s'occupera de la vidange des totems. Le verre pourra ainsi être également collecté sur nos plages durant la belle saison.

Espaces publics et privés

Au niveau des bâtiments, il y a beaucoup de petites incivilités aux abords et dans les écoles ainsi que sur les bâtiments. Graffiti, poubelles brûlées, toilettes bouchées.

Des « Securitas » sont engagés spécialement pour la soirée d'Halloween, car malheureusement la mode est de lancer des œufs contre les façades des bâtiments scolaires ou de les sprayer avec de la mousse à raser.

Les toilettes publiques sont également concernées par les incivilités. Cette année, ce sont « les toilettes Marianne », situées dans la forêt du Cherrat qui sont la cible de vandales. Le mobilier y est détruit et le papier brûlé. Il y a eu quatre dépôts de plainte pour ces toilettes. Pour l'une de ces plaintes, nous avons retrouvé la personne. Les deux dernières années, ce sont les toilettes au-dessus de la STEP proche de la plage du Coulet qui ont été vandalisées un peu moins de 20 fois.

Les plantes dans les bacs à fleurs sur la voie publique disparaissent régulièrement. Mais, des vols de légumes sont aussi constatés dans les jardins communaux. Comme l'écrit à la Commune, le locataire de l'un de ces jardins « Je pense que vous le savez déjà et que vous ne pouvez rien faire... mais les gens volent dans mon jardin ! J'avais déjà constaté cela l'année passée mais je vois que ça se répète à nouveau ! C'est triste... ».

Anouk Gäumann, Municipale
Philippe Lenoir

Vous les avez peut-être rencontrés ? Qui ? Le sergent-major Patrice Veluz, chef de la brigade de police communautaire et de prévention de Police Région Morges (PRM) et Loïc Bessire, apprenti agent d'exploitation à la commune de Saint-Prex. Le 28 juin dernier, dans le cadre de l'opération « LITORA » organisée par PRM, ils sont allés à la rencontre du public sur les plages saint-preyardes. L'objectif était de faire de la prévention de littering en privilégiant le dialogue. Ils avaient même un cadeau pour chacune et chacun : sac imprimé avec un cœur à l'intérieur duquel on peut lire « J'M ma région pour sa propreté » ou un petit cendrier de poche pour éviter de laisser traîner ses mégots de cigarettes. Cette opération s'est déroulée également sur les plages de Préverenges, Morges, Tolochenaz et Buchillon. Plus largement, elle rentre le cadre d'un plan de prévention déployé par la PRM durant toute l'année 2022 qui se déroule auprès des scolaires ainsi que du grand public.

LES SENTINELLES DE L'INTÉRÊT PUBLIC : CONSEILLER·ÈRE COMMUNAL·E

Devenir conseiller·ère communal·e grâce aux votes des citoyens de la Commune pour une législature de 5 ans est une confiance que l'on vous accorde et qui donne ainsi toute sa valeur au mandat qui vous est confié. Mais concrètement, quels sont les tâches et défis de ces femmes et hommes qui se sont engagé·es à représenter un électorat tout en conservant leurs identités ? Quels sont leurs outils à disposition pour se faire entendre, décider ou orienter des projets de la Municipalité ou de leurs homologues ? Voici un aperçu du travail de ces sentinelles de l'intérêt public.

Il y a quelques années, MC Solaar chantait, « *les temps changent* », en énumérant les bons moments du quotidien mais aussi les nouveaux problèmes bouleversant notre société. La crise civilisationnelle du Covid-19, le climat, la digitalisation et la sécurité numérique, la guerre en Europe, etc., les Conseillers communaux, sous serment, devront composer avec ces nouvelles difficultés mais également avec les classiques du développement des substances urbaines, économiques et humaines de la Commune. Toutes leurs compétences sont reprises dans la Loi sur les Communes (art. 4).

Pour délibérer et décider sur ces sujets, les Conseillers communaux sont convoqués à huit séances par année que l'on nomme le Conseil Communal. Cette Assemblée constituée de 65 personnes (pour Saint-Prex) et de sa Municipalité est sous l'égide d'un Président s'assurant du respect et de la bonne tenue de la séance. Le Conseil peut débiter.

Les Préavis –

Le b.a.-ba des Conseillers communaux

La session suit un ordre du jour qui commence généralement avec des informations communales venant de la Municipalité et du Bureau du Conseil. Viennent ensuite les préavis municipaux qui sont des demandes de décisions adressées aux Conseillers communaux sur un sujet spécifique. Le Président désigne une Commission ad hoc de Conseillers chargée d'analyser ou de porter un regard sur ce fait de l'administration. Le premier membre de cette Commission réunit ses participants après séance pour fixer une ou plusieurs dates selon la complexité du dossier. Lors de leur(s) entrevue(s), les Conseillers adressent leurs questions au Municipal et/ou invités afin de faire la lumière sur tous les points en lien avec l'objet analysé. La Commission se prononce ensuite sur le préavis à l'aide d'un rapport sur la prise en considération, sur l'acceptation, sur la modification, sur le renvoi ou sur le rejet de la proposition. Si l'unanimité de la Commission n'est pas atteinte, il est possible à un Conseiller d'établir son propre rapport de minorité avec ses conclusions.

Lors du Conseil communal suivant, le(s) rapport(s) et conclusions sont lus durant la

séance et le débat est ouvert. Les Conseillers expriment leurs opinions ou leurs questions sur le rapport puis vient ensuite le vote des conclusions du rapport. Le Président invite les Conseillers communaux à voter l'acceptation, le refus ou l'abstention.



Le droit d'initiative, un véritable couteau suisse !

Chaque Conseiller·ère communal·e dispose également de ce que l'on appelle le droit d'initiative. Ce droit revêt la forme d'un projet par écrit ou celle d'une proposition générale lors d'un Conseil. En voici les diverses options vulgarisées :

Le postulat : Le postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport. Le postulat n'a pas d'effet contraignant pour la Municipalité, si ce n'est l'obligation d'analyser une situation et de rédiger un rapport. Le postulat peut porter sur une compétence du Conseil ou de la Municipalité. Le postulat est à utiliser lorsque l'on souhaite mettre en avant une idée ou un concept auprès de la Municipalité, en lui laissant le soin, après avoir rendu un rapport, de décider des suites à donner à cette intervention.

La motion : La motion charge la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision du Conseil communal. La motion ne peut porter que sur une compétence du Conseil. La motion est contraignante, dans la mesure où elle a pour effet d'obliger la Municipalité à présenter l'étude ou le projet de décision demandé. La Municipalité peut accompagner le projet de décision demandé d'un contre-projet. La motion est à utiliser lorsque l'on souhaite mettre en avant une idée ou un concept auprès de la Municipalité et qu'une décision du Conseil se prenne ultérieurement sur cette proposition. En effet, une fois déposée, la motion oblige la Municipalité à revenir devant le Conseil avec un préavis dans l'année qui suit. La motion porte souvent sur un projet de règlement ou une décision du Conseil.

Le projet de règlement ou de décision du Conseil : Le projet de règlement ou de décision du Conseil est un texte complètement rédigé par l'auteur de la proposition. Le projet de règlement ou de décision proposé ne peut porter que sur une



Conseil Communal, Saint-Prex

© Jérôme Courtais

compétence du Conseil. La Municipalité est obligée de rédiger un préavis sur le projet proposé. La Municipalité peut accompagner celui-ci d'un contre-projet. Ces projets sont souvent introduits par une motion.

L'interpellation est une demande d'explication adressée à la Municipalité sur un fait de son administration. Elle ne comprend ni le pouvoir d'annuler ou de modifier les décisions municipales, ni celui d'adresser des instructions impératives à la Municipalité.

La question ou le simple vœu sont des demandes adressées à la Municipalité, en fin de séance du Conseil, qui ne sont pas soumises à une forme spécifique et proviennent d'une démarche individuelle.

L'amendement permet de modifier tout ou partie du texte (article de règlement ou conclusions d'un préavis) d'un objet en discussion.

Il est recommandé d'utiliser ces initiatives avec parcimonie car elles peuvent être lourdes administrativement et déploient parfois pas mal d'énergie pour les traiter. D'autre part, il faut aussi s'assurer de bannir tout risque de clientélisme dans ses motivations et qu'elle apporte une plus-value distincte. Bien entendu, l'ensemble de ce qui précède est repris dans le règlement du Conseil communal et cadré par des processus édictés par le Canton de Vaud.

Beaucoup de vitamine C pour récolter les fruits de la passion

Bien que cet investissement envers une communauté vivante demande de l'engagement, du courage et souvent de sacrifier un peu de temps dédié aux loisirs et à la famille, les citoyens et citoyennes qui s'engagent, à l'échelle politique communale, constatent rapidement combien il est satisfaisant de participer aux décisions et à quel point les échanges avec des gens et des opinions variées peuvent être enrichissants.

On peut également évoquer toutes les compétences qu'un mandat de milice permet de développer: convaincre d'autres personnes, motiver, argumenter, participer à des projets, développer des stratégies ou assumer des responsabilités qui finalement animent cette passion de faire évoluer notre Commune qui nous est précieuse. Et pour citer Voltaire: « *Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer* ».

Jérôme Courtais
Conseiller communal



Conseil communal

Les débats de l'assemblée sont publics et chaque citoyen a le droit d'y assister. C'est un excellent moyen pour les personnes intéressées à une candidature pour la prochaine législature de se faire une idée, voire de se familiariser avec le Conseil et son fonctionnement. En début de législature, les Autorités communales sont installées par le Préfet. Pour rappel, le pouvoir judiciaire est le seul qui n'est pas représenté au niveau communal.

info +

www.saint-prex.ch

► Politique

► ► Conseil communal

LA FOUINE

La fouine (*Martes foina*) vit partout autour de nous et pourtant, elle reste un animal discret et méconnu du public. On la confond souvent avec sa cousine, la martre (*Martes martes*).

La fouine est un animal nocturne et carnivore mais qui peut à l'occasion se nourrir également de fruits ou d'œufs si la situation l'impose. Petit mammifère d'environ 40 cm, son espérance de vie moyenne est estimée entre 8 et 12 ans. La couleur de son pelage doux est brune tirant un peu sur le gris foncé et son jabot de couleur blanc. Si elle se sent en danger, la fouine peut émettre une forte odeur qui ne participe pas à sa popularité. En outre, on la considère souvent comme un nuisible car elle a la réputation de commettre des ravages dans les poulaillers.

Une gestation différée dans le temps

Une particularité intéressante chez cet animal est le mode de reproduction qu'il a développé et qui sort quelque peu de l'ordinaire. La copulation à proprement parler a lieu l'été entre les mois de juin et août, jusque-là, rien d'extraordinaire. Sauf que l'ovule fécondé ne va pas directement aller s'implanter dans l'utérus comme lors d'une gestation classique. L'œuf fécondé entre dans une sorte de

phase de «*dormance*». La grossesse avec le développement des petits ne commencera que huit mois plus tard, durant l'hiver de l'année suivante. Après un peu plus de 50 jours, les petits qui naîtront seront très vulnérables. Avec des yeux totalement fermés et nus, ils sont dépendants de leur maman. Ce n'est qu'après 4 semaines que les yeux s'ouvriront et après 8 semaines qu'ils seront sevrés.

Tiziana Di Fulvio



SAVEZ-VOUS QUE ?

Sentier du Patrimoine rouge et blanc

Tout en se baladant, il vous est offert de découvrir l'histoire de Saint-Prex et ses activités, la faune et la flore locales, etc. en rapport avec chacun des lieux visités.

Vous voyagerez du bord du lac à la zone agricole, en passant par le centre et la forêt.

La distance totale de la promenade est d'environ 10 km.

Il est possible de l'écourter selon ses souhaits.

info +

www.saint-prex.ch

► Tourisme

►► Points d'intérêts

►►► Sentier du Patrimoine rouge et blanc

LES « INCIVILITÉS » DE LA FOUINE

En 2018, les clients de la Mobilière ont déclaré environ 5000 dommages de fouine à des véhicules. « Selon une évaluation effectuée par l'assurance Axa, ces rongeurs causent chaque année en Suisse des dommages évalués à près de 40 millions de francs » révélait Le Nouvelliste (4 mai 2018).

Pour protéger votre voiture contre les dommages qu'elles provoquent, voici trois conseils utiles (www.mobiliere.ch):

1. Lavez le moteur à fond régulièrement pour éliminer les odeurs.
2. Barrez l'accès au compartiment moteur, par exemple au moyen d'un grillage, d'une tôle perforée ou d'un courant électrique. Vous pouvez aussi entourer les câbles et les durites d'une gaine de protection annelée.
3. Les fouines n'aiment pas les surfaces instables ou mouvantes. Un grillage posé sous le compartiment moteur constitue une bonne protection.

Pour les conseils ci-dessus, un mécanicien qualifié vous aidera volontiers.

La Balise



© Caroline Corajoud

ENTRAIDE VÉGÉTALE : UN COUP DE POUCE BIENVENU POUR LE HÊTRE

Certaines recherches récentes tendent à montrer que des arbres regroupés, comme dans une forêt, seraient plus résistants que des arbres esseulés. Ils feraient mieux face aux aléas climatiques (vent, sécheresse, inondation, froid, chaleur, etc.) en formant un écosystème leur offrant des conditions plus équilibrées. Une partie de ces bienfaits du « *vivre ensemble* » proviendrait des échanges s'opérant dans le sol. Des études menées sur le hêtre indique que l'efficacité de cette entraide végétale serait plus importante au sein d'une même famille d'arbres qu'entre différentes essences.

Avec son tronc droit, ayant l'aspect et la couleur de la peau d'éléphant, le hêtre est le feuillu le plus fréquent dans nos contrées et dans les forêts tempérées d'Europe. Dans les bois, sa couronne épaisse laisse passer peu de lumière, créant des sous-bois clairs. C'est le cas dans une partie de la forêt qui borde la rivière du Boiron. Le bois du foyard (le nom donné dans la région au hêtre) est un bon combustible. Il peut aussi être utilisé pour la confection d'escaliers, de parquets, de meubles ou encore pour la création de papier.

Une solidarité précieuse pour l'avenir

Cette entraide évoquée plus haut pourrait être, ces prochaines décennies, bien utile aux hêtres. En effet, avec le réchauffement climatique et notamment les longues périodes sans

précipitations, cet arbre se retrouve dans une situation plus inconfortable que d'autres essences, comme par exemple le chêne qui souffre moins de ces changements.

Selon l'Institut fédéral de recherches sur la forêt (WSL), la disparition du hêtre dans les forêts de basse altitude en Suisse pourrait intervenir dès 2080, soit quasiment demain pour les forestiers, en référence au temps distendu lié à la croissance des arbres. Une autre étude effectuée à plus large échelle va dans le même sens, en prédisant une réduction significative de la croissance des forêts de hêtres dans les régions centrales et méridionales de l'Europe d'ici la fin du siècle, avec des diminutions de moitié des peuplements.

Toutefois pendant quelques décennies, les jeunes pousses de hêtre devraient continuer à être avantagées sur le Plateau Suisse dans la gestion forestière, au même titre que d'autres essences locales (chênes, érables, etc.). L'objectif est de créer des forêts diversifiées, une des garanties de la bonne vitalité de ces poumons végétaux.

Tout cela avant que le hêtre ne se mette donc à côtoyer au plus près sapins et épicéas dans les paysages de moyenne altitude. Deviendra-t-il alors au siècle prochain l'arbre emblématique de Noël dans des contrées où la neige pourrait avoir pris la poudre d'escampette ?

Pierre Corajoud



© Noam Yaron Production Sàrl

L'ODYSSÉE DES LACS DE NOAM YARON: AVANT LE GRAND DÉPART

Les Saint-Preyards qui fréquentent la piscine communale ont pu l'y croiser régulièrement depuis l'automne 2021. Selon Noam Yaron, « un bassin, ce n'est pas seulement un bassin, on y passe des heures et il faut s'y sentir bien ». Ces entraînements à la piscine de Saint-Prex ont fait partie de sa préparation pour relever son grand défi baptisé l'Odyssée des lacs: la traversée de cinq lacs suisses, soit 200 km cumulés, en moins de 15 jours en espérant que la météo ne contrarie pas ce timing. Pour Noam, nager en eaux libres exige « de faire avec la nature, on nage avec les lacs et surtout pas contre, être aligné avec les éléments ».

Cependant, entre le projet et la concrétisation, Noam reconnaît : « Je ne me rendais pas compte de la difficulté au niveau sportif mais aussi logistique d'un tel défi ». Onze personnes bénévoles pour l'accompagner sur le tour complet, des traversées entre 30 à 40 km selon les lacs soit 10h à 12h de nage, une journée pour récupérer entre chaque lac et se rendre sur le prochain spot.

Sa préparation physique et mentale l'amène à se comparer en riant, « à un véritable rat de laboratoire entre les spécialistes du CHUV et ceux des métiers du sport qui étudient toutes les réactions de mon corps à l'effort et en récupération ».

L'athlète parle de sa relation intime avec les cinq lacs qu'il va traverser: Lugano, Zürich, les Quatre Cantons, Constance et en dernier, Neu-

châtel. « Selon les lacs, il y a plus ou moins de particules en suspensions qui troublent l'eau. Le lac de Zürich est chaud, il y a énormément de courant, peu de fond, des bactéries toxiques, des ponts et beaucoup de navigation », explique-t-il. Celui des Quatre Cantons n'a quasiment pas de bords où s'arrêter en cas d'urgence et présente des forts courants ainsi que des couloirs de vents dangereux à éviter.

Grâce à des lunettes intelligentes équipées d'un petit écran, il est informé du nombre de coups de bras qu'il donne par minute. Une montre GPS lui indique sa position en permanence et enfin, des écouteurs permettent à Noam de nager en musique.

Anne Devaux

Petit garçon de huit ans « un peu enrobé » selon sa propre expression, Noam Yaron découvre la natation sur les conseils du médecin de famille. A 18 ans, il décroche le titre de champion Suisse au 3 km Open Water en 2015 à Lausanne et met fin à dix ans d'une carrière émaillée de compétitions et de médailles. Depuis, il se consacre à la nage en eaux libres, discipline qu'il avait découvert à l'adolescence comme une révélation.

Après 188 km de nage en 11 jours, Noam Yaron a posé le pied à la plage d'Yverdon-les-Bains où il a célébré la réussite de la traversée des 5 plus grands lacs suisses et 5 records battus en moins de 15 jours en faveur de la préservation des eaux. En effet, le nageur, attache une dimension écologique à ses défis pour sensibiliser sur la préservation de la biodiversité des eaux lacustres, polluées par les déchets plastiques et chimiques. Dans ce cadre, il organise le WaterLover Challenge : une collecte de mégots du 1^{er} au 15 octobre 2022. Avis aux bénévoles qui souhaitent participer à cette action dont l'objectif vise à ramasser le maximum de mégots de cigarettes et peut-être, de dépasser le record actuel d'un million.

HOMMAGE À DAN VANDER LINDEN



© Michel Orsinger

Président du Cercle Nautique de Taillecou et bourgeois de Saint-Prex, Dan, toi le Belge, tu aimais ce beau village que tu nommais Saint-Troprex. Tu t'es fortement engagé pour le Cercle Nautique de Taillecou avec Daniel Oberson le vice-président et Romane, ton épouse, qui t'ont aidé à apporter un nouvel élan au CNT. Ce titre de président t'aura d'ailleurs bien faire rire et... rendu un peu fier aussi. Merci à toi pour ce que tu as accompli.

À l'aise sur terre dans une belle voiture, sur l'eau sur ton bateau, dans l'air dans ton planeur et parmi les gens autour d'une belle table, tu nous as apporté le meilleur: ce contact si direct, franc et immédiatement amical. Merci !

Alors tu as pris ton dernier envol ce 11 juin 2022 dans ton planeur et tu n'en es pas revenu. À ton épouse Romane, tes enfants, ta mère et tous tes amis, tu nous manqueras. Nous garderons dans nos cœurs ton humour, ton amitié-minute et ta joie de vivre à fond.

Bon voyage, l'ami ; bon vent !

Marc Ivo Böhning

L'ÉLÉPHANT QUI NE RESPECTAIT RIEN

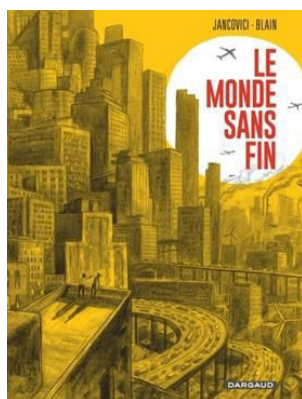


Saxo, un éléphanteau qui ne sait pas se mettre à la place des autres: il est égoïste, malpoli, et irrespectueux. Pour qu'il prenne conscience de son attitude, la chouette Minerva a une solution: le mettre à la place des autres, littéralement ! Grâce à ce mini Saxo transparent, le vrai Saxo prendra conscience du tort qu'il cause autour de lui.

Minerva invite l'enfant à se poser plus de questions, à réfléchir par lui-même et à agir de manière bienveillante.

Les Contes de la Chouette sont des petits grains de sagesse distillés aux enfants pour les aider à bien grandir, tout simplement !

Bibliothèque communale



LE MONDE SANS FIN

Cette BD donne une excellente synthèse des problèmes énergétiques et climatiques actuels, ceci de façon très ludique et accessible au grand public, sans pour autant perdre de la rigueur scientifique.

Jancovici est un ingénieur très connu dans le domaine et initiateur du Shift Project (www.theshiftproject.org) en France.

*Jan von Overbeck
Municipal*

Info +

L'éléphant qui ne respectait rien

Éric-Emmanuel Schmitt
Édition: Hachette Enfants

Le monde sans fin

Christophe Blain,
Jean-Marc Jancovici
Édition: Dargaud

Bibliothèque communale

Fermeture 2022

Jeûne Fédéral: 17 au 19 sept.
Hiver: 24 décembre au
8 janvier 2023

021 823 01 53

bibliostprex@bluewin.ch
www.biblio.st-prex.ch



Collège du Chauchy

©Frank Perrottet

LES ÉCOLES DE SAINT-PREX

Qui a eu cette idée folle

Un jour d'inventer l'école

C'est ce sacré Charlemagne, sacré Charlemagne.

Depuis l'an 800 jusqu'en 1536 lors de la prise du canton de Vaud par les Bernois seuls les nobles étaient scolarisés ou avaient droit à un enseignement privé. Avec l'arrivée des Bernois et de la réforme une vigoureuse impulsion a été donnée à la scolarisation : tout chrétien devait pouvoir lire la Bible et chanter les Psaumes. Toutefois on ne saurait parler de scolarité obligatoire, l'enfant qui ne suivait pas régulièrement l'enseignement n'était pas soumis à fournir la justification de ses absences.

Après l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération (1803) une loi sur l'instruction publique a été adoptée (1806) mettant en place la scolarisation obligatoire et la formation du corps enseignant (École Normale) créée en 1833.

A Saint-Prex le premier collège construit par la Commune date des années 1750. Une seule classe permettait la scolarisation (non obligatoire jusqu'en 1806) des enfants des quelques 500 habitants du bourg à cette époque. Ce bâtiment a été utilisé pour la scolarisation jusqu'en 1902 date de la construction du collège du Chauchy fort de six salles de classe et au rez-de-chaussée de bureaux pour l'administration communale et les séances de la Municipalité. Le Vieux collège a ensuite servi pour les séances du conseil communal ainsi que de logement pour les institutrices des premiers degrés scolaires.

En 1923 une salle de gymnastique tout en bois a été réalisée sur le site du Chauchy. Elle a servi jusqu'en 1971 date de la construction d'une salle de gymnastique au Vieux-Moulin, bâtiment qui comprenait également une salle de classe pour les enfantines en face des abattoirs dans lequel, portes ouvertes, on tuait le bétail, ce qui provoquait l'effroi des nouveaux habitants, le monde rural devenant de plus en plus citadin.



Le Vieux Collège

©Yves Burdet

SAVEZ-VOUS QUE ?

Éducation

Saint-Prex fait partie du groupement scolaire de l'ASISE (Association Scolaire Intercommunale de Saint-Prex et Environs). Quatre autres communes font partie de ce groupement, soit : Villars-sous-Yens, Yens, Denens et Lussy. A Saint-Prex, on peut suivre toute sa scolarité, de la 1^{ère} jusqu'à la 11^{ème} HarmoS.

info +

www.saint-prex.ch

► Éducation

►► Infrastructures

►►► Ecoles



Collège du Cherrat

©Thomas Jantscher, CCHE Lausanne SA

Au feu !! En 1942 le collège du Chauchy est en flamme. La salle d'école ménagère étant située au dernier étage, une élève avait versé les cendres du fourneau à bois dans un carton ce qui a provoqué l'incendie du dernier étage et du toit pendant la nuit. Le clocheton du collège a également flambé et les anciens se souviennent de la cloche en bronze qui coulait en fondue. Les pierres des murs n'ayant pas trop souffert grâce à la rapidité d'intervention des pompiers, le collège a été ré-haussé d'un niveau par la suite créant ainsi trois classes supplémentaires ainsi qu'un appartement pour le concierge dans les vastes combles. Le collège comprend actuellement neuf salles de classe.

En 1972 un nouveau bâtiment scolaire pour les enfantines et les premières années primaires a été érigé à Sous-Allens. Agrandi par la suite en deux étapes dans les années 1990 et 2010 ce collège comprend actuellement 13 salles de classe.

La population continuant d'augmenter, après l'échec du projet de construction en Pallatex, c'est le site du Cherrat qui a été choisi pour la construction de locaux scolaires. Ainsi une première étape de 15 classes plus deux classes de travaux manuels et une de chimie a été inaugurée en 1978. La seconde étape du Cherrat a été inaugurée en 1991 alors que la 3^e étape l'était en 2004. Cet ensemble compte actuellement 22 salles de classe. Le site est maintenant complété par une salle de gymnastique omnisport et d'une piscine.

André Bugnon

UN RÉFÉRENDUM A SAINT-PREX ? !!!

Hé oui, les 18, 19 et 20 mai 1973 a eu lieu une votation communale suite à un référendum lancé par une poignée de citoyen(ne)s contre une décision du conseil communal qui a suivi sa Municipalité en votant un crédit de Fr. 3,9 millions pour la construction d'un collège intercommunal. Les Communes d'Etoy et de Buchillon formant avec Saint-Prex ce que l'on appelait le groupement scolaire EBS (Etoy-Buchillon-Saint-Prex) auraient payé à elles deux un montant de Fr. 1,3 million ce qui fait au total un coût de réalisation de Fr. 5,2 millions.

En effet l'augmentation de la population dans les trois villages ainsi que divers plans de quartier à l'étude à Etoy et à Saint-Prex justifiait la réalisation de nouveaux locaux, c'est pourquoi 13 salles de classes étaient prévues ainsi qu'une salle de gymnastique dans le coût du projet.

Alors pourquoi avoir lancé un référendum contre ce projet soutenu par les conseils communaux d'Etoy et

de Saint-Prex, le conseil général de Buchillon ne s'étant pas encore prononcé avant cette date de mai 1973.

Parmi l'inventaire des argumentations présentées lors d'une séance d'information à la salle de la Paix, deux principales sont ressorties faisant vraisemblablement pencher la balance en faveur du non puisque le 20 mai 61% des citoyens(nes) votants ont déposé un non dans les urnes.

D'une part le collège était prévu au lieu dit « en Pallatex » lieu éloigné des 3 communes, ce qui aurait impliqué un transport obligatoire de l'ensemble des élèves y compris pour Saint-Prex, plus grande commune.

Pire encore, la construction, ainsi que toute son évolution future, était prévue sur des terrains bordant l'autoroute. Il suffit de demander aujourd'hui aux Morgiens de nous parler des effets des murs anti-bruit pour connaître leur peu d'efficacité. D'où le rejet de ce projet. *A. B.*

BOULANGERIE OBERSON

Combien étions-nous ce dimanche 29 mai à savourer notre dernier petit déjeuner de chez Oberson ?

A l'ouverture de la boulangerie, il y avait déjà la queue. Tous ces fidèles, levés à 6h30 un dimanche matin. Nous savions qu'il fallait être de bonne heure et cela s'est confirmé car à 10h00 tout était vendu. C'est dire l'attachement des Saint-Préyards à leur boulangerie et ce depuis presque 40 ans.

Grâce à La Balise, j'ai le plaisir de retrouver Martine et Patrice, jeunes retraités, en train de jouer au Uno avec Alexia, leur petite fille. C'est dans leur jardin, qui a servi de terrasse à leur tea-room, qu'ensemble nous nous remémorons toutes ces années à offrir aux habitants, ouvriers, usagers de la plage, bistrots du village, des produits artisanaux, frais du jour, faits avec amour et passion. « *Depuis qu'on a fermé, on est en vacances !* ». C'est peut-être cela la retraite après une vie consacrée à pétrir, façonner, laisser lever, cuire, ce qui n'est en somme qu'un mélange de farine, d'eau et de levure ou de levain. Pour Patrice, la pâte est vivante, capricieuse et changeante comme la météo. Le four est également délicat, « *il doit se faire* », comme dit le boulanger, on doit lui laisser le temps. On ne doit pas stresser la marchandise. On refroidit l'eau pour qu'elle ait la même température toute l'année. Tout ça en dit long sur la relation du boulanger avec son pain.

Amitié et famille

Cette belle histoire de couple et de famille a commencé il y a presque 40 ans. Martine et Patrice, jeunes parents, reprennent alors la boulangerie de Madame et Monsieur Pahud. Ces derniers resteront habiter sur place et s'occuperont de Carine la fille du couple et plus tard de David. Au début, Patrice a l'idée d'installer un bar dans le laboratoire. Mais très vite, il se rend compte que préparer ses pains en partageant le verre de l'amitié avec ses copains n'est pas très efficace. Il y a également les jeunes et les habitués qui frappent à la fenêtre à toute heure de la nuit en rentrant de leurs soirées. Là aussi, il faut tempérer pour que Martine ne se retrouve pas le matin sans croissant à vendre. Enfin il y a les copains, Dominique et Catia pour les sandwichs des manifestations et Laurent pour les nettoyages d'avant les vacances. Mais surtout les vendeuse fidèles, Cathy et Emilia employée auparavant chez les parents au café de la Gare et tous les jeunes pour les week-ends. C'est toute cette alchimie qui a fait de ce lieu un refuge intemporel.



De gauche à droite Carine, Patrice, Saskia, David, Martine, Alexia, Catia

© Carine Tinguely

Un beau travail d'équipe

Le modèle d'affaire ne reprend aucun des codes largement enseignés dans les cours de gestion. Pas de site internet, pas de publicité, pas d'augmentation de prix injustifiée, pas de lancement de nouveau produit et pas de carte de crédit. Juste une envie de proposer d'excellents produits dans la maison de la famille. C'est peut-être cela le secret d'une belle carrière. Et il y a l'amour du métier, un métier exigeant tant au niveau des horaires que du produit. La journée commence à 17h00, mélanger et pétrir les pâtes. Il faut ensuite donner le temps à cette pâte pour qu'elle puisse lever naturellement. Dès 22h30, Patrice la façonne et travaille toute la nuit jusqu'à 11h00 le lendemain. Ses nuits sont courtes, de 11h00 à 16h30, la journée. La vie sociale et les loisirs sont également limités avec un décalage total. Ce métier et ce rythme de travail, Patrice en garde des séquelles dont une épaule douloureuse. Il n'a pas encore entièrement retrouvé un sommeil régulier. Par contre, le réveil qui l'a fait sortir du lit tant de fois a été définitivement rangé au fond de la table de nuit. Martine est également très impliquée. Elle prépare les pâtés, sandwiches, gâteaux aux fruits et la vaisselle et les nettoyages. Elle préfère nettement être proche de son mari au laboratoire qu'au magasin à vendre. Le couple forme une vraie équipe qui a traversé toutes ces années avec une grande complicité et un énorme respect.

La nuit des vapeurs

L'épisode le plus marquant de toutes ces années a été la nuit où Martine s'est fait réveiller par son mari qui criait « *j'ai les vapeurs qui sont bloquées* » ! L'humidité pulsée dans le four ne pouvait plus être stoppée, tout le laboratoire était transformé en hammam et le réparateur de piquet se trouvait en Valais. Seule la coupure totale de l'arrivée d'eau a permis de sécher le four et de tout cuire pour quand même ouvrir le lendemain avec en prime le nettoyage complet du laboratoire.

Pour les nostalgiques, les taillés aux greubons et autres recettes uniques sont encore confectionnés pour le P'tit marché du Bourg chaque dernier dimanche du mois.

Ils tiennent également à exprimer à toute leur fidèle clientèle des remerciements sincères.

Nous souhaitons à ce couple si attachant une très belle retraite tellement méritée.

Carine Tinguely

L'ART FLORAL : DE LA MISE EN SCÈNE AU QUOTIDIEN !

Adolescente, Noémie Chatelain n'avait qu'une idée en tête : faire du théâtre !

Ses parents lui demandèrent avant tout d'apprendre un métier, avec un CFC. Après divers stages, elle se retrouve chez une fleuriste à Aubonne. Elle est conquise par une collaboratrice, qui, sur son temps de pause part en forêt à la recherche de diverses branches et essences pour parfaire l'assortiment du magasin. Elle a grandi à proximité d'une forêt et cela fait resurgir les souvenirs de son enfance : le plus beau des terrains de jeux !

Elle est engagée comme apprentie et le métier créatif commence. Il se compose de trois aspects : écouter attentivement le client, gérer de la matière vivante et la création de bouquets avec d'autres prestations consacrées aux événements de vies. Elle apporte sa touche personnelle, tout en s'inspirant des tendances, sans se laisser « emprisonner ». Quelques années plus tard Noémie se trouve confrontée devant un dilemme : fonder une famille ou ouvrir un magasin de fleurs ? « j'ai décidé avec mon mari de cultiver quatre filles à la place de fleurs » ! Dit-elle joliment.

Malgré le défilement des années ou son art est mis sur « pause », le besoin de le développer et de l'enseigner, se fait intensément ressentir.

Dans un premier temps, la pétillante jeune femme, se lance en tant qu'indépendante sur des marchés et fleurit beaucoup de mariages, tout en se consacrant à 100 % à sa famille. Cette volonté de partager son art floral est toujours présente et après la venue de sa deuxième fille, elle ouvre un atelier à Aubonne. Fin 2018, la famille s'établit à Saint-Prex, dans la maison familiale. Au sous-sol un endroit lui est réservé : son atelier voit le jour ! Elle met en place un concept de cours où chaque personne peut s'exprimer par rapport à sa sensibilité. Des liens se créent au fil des heures. Noémie décrit « *ses partages de moments de beauté avec les participantes. Les couleurs chantent, les odeurs s'entremêlent dans chaque composition personnelle. C'est un art qui touche l'âme* ». Avec l'expérience, elle peut même « lire la personne » par rapport aux fleurs et aux essences qu'elle a choisies !

Parfois dans ces cours, les émotions sortent, car dans ce lieu propice et calme avec « le travail de matière vivante », la charge émotionnelle peut être « lâchée ».

Monique Carole Denoréaz

info +

www.galeriefleurie.ch

Vous pouvez aussi rencontrer Noémie Chatelain
au P'tit marché du Bourg



© Monique Carole Denoréaz



Cabane des Jeunes

La cabane des jeunes, centre d'animation socio-culturel, est un lieu sans alcool, neutre des points de vue confessionnels et politiques, où les jeunes de la région, de 10 à 18 ans, peuvent se rencontrer librement, discuter, écouter de la musique, participer à des jeux.

Info +

Ouvert du 1^{er} septembre au 31 mai

www.saint-prex.ch

- Y vivre
- Jeunes
- Cabane des Jeunes

LES SECRETS DU BIEN VIVRE ENSEMBLE EN FAMILLE

Il n'est pas toujours facile de cohabiter. L'humain est un être très complexe, à la fois si semblable et si différent que des tensions peuvent rapidement faire surface. Le noyau familial donne les bases de la construction de l'individu et de ses interactions futures. Il est le premier milieu dans lequel l'enfant apprendra une manière d'appréhender la vie ; c'est pourquoi, il est important de soigner notre manière de vivre ensemble.

- Mettre des règles en fonction des besoins de chacun pour que chacun se sente respecté. On les réfléchit et les pose sur papier ensemble pour que chacun soit partie prenante.
- Communiquer sur des faits et sur ce que l'on ressent afin que l'autre puisse nous rejoindre et comprendre notre réaction. On formule des demandes en partant de notre besoin et on essaie de rechercher des solutions aux difficultés qui conviennent à tout le monde.
- Lors de difficultés, essayer de se mettre à la place de l'autre ; on va à la rencontre de sa réalité.
- Passer des moments de partage et de plaisir ensemble.
- Veiller à ce que chacun se sente unique et à éviter les comparaisons.

D'autre part, le cadre familial est un cadre privilégié pour l'expression des tensions extérieures. En effet, en général c'est un lieu où chacun et chacune se sent, en général, en confiance pour oser exprimer ses émotions plus inconfortables. Trop souvent lorsqu'un des membres de la famille ose lâcher ses stress, les autres personnes autour prennent cette démonstration comme une attaque. En réalité, cela dit quelque chose de lui et non d'eux et ce n'est pas contre eux. Il est important d'être conscient de cela afin de laisser à chacun ce qui lui appartient et éviter une escalade émotionnelle.

Élodie Schilt-Mercanton

LA MÉDIATION SCOLAIRE, UNE RESSOURCE POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Il est 8h. La sonnerie du collège de Sous-Allens va bientôt retentir. Avant de regagner ma classe, je relève le courrier de la boîte aux lettres « médiation ». J'y trouve un message: « Bonjour, j'ai un problème avec un camarade. Annie *, 9 ans ». Durant la journée, je prendrai contact avec Annie ou son enseignante afin de lui proposer un rendez-vous de médiation au plus vite.

Le médiateur scolaire est un enseignant au bénéfice d'une formation spécifique. Il exerce cette fonction en parallèle à son enseignement. Il collabore avec l'ensemble des services d'aide de l'école.

Le rôle du médiateur est principalement d'être à la disposition des élèves qui rencontrent un problème ou des difficultés dans leur vie scolaire, sociale ou familiale et qui ne parviennent pas à les résoudre seuls. Il peut s'agir, par exemple, de situations d'exclusion, de solitude, d'incivilités, de conflits entre pairs, de deuil. Le médiateur est à l'écoute des élèves et les aide à

trouver des solutions en leur permettant d'être acteurs de leur situation.

Même s'il intervient la plupart du temps à la demande d'un élève, le médiateur peut également être sollicité par un enseignant, un parent ou la Direction. L'établissement de Saint-Prex et environs bénéficie de quatre médiatrices réparties dans les différents collèges de Saint-Prex, Denens et Yens.

Ce que j'aime particulièrement dans ma fonction de médiatrice, c'est d'être au plus près des préoccupations de l'élève et de prendre le temps de l'écouter vraiment. Cette attention sur ce qu'il vit lui permet d'explorer ce qui se passe au tréfonds de lui-même et de l'exprimer. Je me sens souvent privilégiée de pouvoir accompagner ces enfants et de les voir progressivement mobiliser leurs propres ressources pour dépasser leurs difficultés et évoluer dans le « vivre ensemble ».

**Prénom d'emprunt*

Isabelle Caloz

info +

www.eps-stprex.ch

- Parascolaire

UN ÉCHANTILLON DE L'ÉTÉ À SAINT-PREX



Forma (chanteuse à texte avec au piano Olivier Magarotto)

Bon'Boc

Tout premier festival de Bon'Boc en août, alliant chanson pour enfants, magie, humour et musique. De magnifiques découvertes d'artistes locaux et talentueux, de beaux et riches moments passés à Bon'Boc !

Virginie Bugnon



© Sophie Rouquette Studer

St-Prex Reg'Arts

La première exposition de l'association St-Prex Reg'Arts a rencontré un vif succès auprès des visiteurs et des 20 artistes présents. Plus de 700 curieux de tous les âges sont venus découvrir les œuvres exposées des peintres, graveurs et sculpteurs, sans compter les nombreux promeneurs qui ont admiré les photos présentées sur le quai du Suchet. Nous avons vécu un temps fort avec 150 élèves de 1 à 4P qui, accompagnés de leurs enseignantes, ont participé avec curiosité et enthousiasme à une visite sur mesure de « l'exposition », selon les mots d'un enfant. Lors du week-end d'ouverture, nous avons accueilli pendant le marché du Bourg un public particulièrement varié qui a aimé la diversité des œuvres d'art exposées. Les artistes présents ont apprécié les échanges avec les visiteurs et comme l'exprime l'une d'eux « Rencontrer les autres artistes a été un magnifique cadeau ».

Sophie Rouquette Studer



© Concetta Pino

La Coquette part en campagne !

Début juillet, La Coquette s'est posée sur la place d'Armes. Un programme éclectique avec un concert d'Aliose en apothéose. L'événement a attiré un large public et même quelques célébrités, comme Henri Dès venu en voisin. Ambiance festive de folie !

Anne Devaux



© Sébastien Pittet

Abbaye de L'Union

Près de 90 tireurs se sont retrouvés au stand de tir d'Etoy et ont tiré pas moins de 3259 coups, dans une ambiance fort sympathique et sous une chaleur caniculaire. Comme toujours lors des week-ends de tirs, un cocktail de rebondissements, de joie et parfois aussi un peu de déception des tireurs qui voyaient s'envoler leur couronne.

Sébastien Pittet



BlondePlatine Disco

© ErenFestival

ErenFestival

Début août, une première édition de ce festival dédié à la jeunesse, remarquée et remarquable pour ce tout nouveau venu dans l'univers des festivals musicaux. Pendant deux jours, douze artistes suisses ont mis le feu au Coulet.

Anne Devaux

SEPTEMBRE

Di 25, 10h, **P'tit marché du Bourg**

Me 28 au Sa 1^{er} octobre, 20h, **Festival DécouvRire**, Vieux-Moulin. Org. FMR Production

OCTOBRE

Sa 1^{er}, 20h, **Festival DécouvRire**, Vieux-Moulin. Org. FMR Production

Di 2, 10h, **Régate de la Potée**, Port de Taillecou. Org. Cercle Nautique de Taillecou

Me 5, **Gabriel Tornay, mentaliste**, Domaine de Bon Boccard. Org. Association Bon'Boc

Me 5, 16h, **Troc d'automne**, Vieux-Moulin. Org. Troc de Saint-Prex

Sa 8, 18h30, **Repas Chasse**, Vieux-Moulin. Org. Club d'accordéonistes L'Aurore

Sa 15, 18h, **Repas de soutien**, Vieux-Moulin. Org. Jeunesse de Saint-Prex

Sa 29, 9h, **Journée de l'Huître**, Vieux-Moulin. Org. Sauvetage

Di 30, 10h, **P'tit marché du Bourg**

NOVEMBRE

Me 2, 16h15, **Contes pour enfants, dès 4 ans**, Bibliothèque communale. Org. Bibliothèque communale

Sa 5, 20h30, **Nicolas Fraissinet « des Étoiles dans les Yeux »**, Vieux-Moulin. Org. St-Prex Passion Culture

Di 6, 9h30, **Balade à la redécouverte des arbres**, départ depuis la gare. Org. Balade de Corajoud

Sa 12, **Fête de la bière**, Domaine de Bon Boccard. Org. Association Bon'Boc

Sa 19, 20h, **1^{er} Loto**, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Sa 26, 20h, **2^e Loto**, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Di 27, 10h, **P'tit marché du Bourg**

DÉCEMBRE

Ve 2 et Sa 3, **Soirée de Gym**, Cherrat. Org. FSG

Di 4, 17h, **Concert de l'Avent à l'église**. Org. Fanfare de la Verrerie

Je 8, **Jim The Barber, musique**, Domaine de Bon Boccard. Org. Association Bon'Boc

Sa 10, 20h, **3^e Loto**, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Je 15, 18h, **Tournoi de Volley**, Cherrat. Org. FSG

Sa 17, 20h, **4^e Loto**, Vieux-Moulin. Org. Groupement des lotos

Di 18, 10h, **P'tit marché du Bourg**

Ve 23, 12h, **Chantée de Noël**, Place de l'Horloge. Org. Ecoles

COVID-19

Selon la crise sanitaire actuelle, ce calendrier risque d'évoluer. De ce fait, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour vous assurer du maintien de ces événements.

Info +

www.saint-prex.ch

► Home

► ► Saint-Prex

► ► ► Événements

IMPRESSUM

Administration :
journal@st-prex.ch

Municipal responsable :
[Jan von Overbeck](#)

Equipe de rédaction :
[Bénévoles de Saint-Prex](#)

Rédactrice en chef :
[Anne Devaux, Saint-Prex](#)

Mise en page :
[Marlyse Dutoit, Saint-Prex](#)

Impression :
[Imprimerie Hermann SA, Morges](#)